

RETRAITE PROGRESSIVE



**ON VEUT DE
NOUVEAUX DROITS**

BAROMÈTRE VIAVOICE/SECAFI 2024

En pleine négociation interprofessionnelle sur l'assurance chômage et l'emploi des seniors, l'Ugict-CGT publie un sondage exclusif sur la manière dont les cadres envisagent leur fin de carrière.

83%

**des cadres souhaitent
bénéficier d'un droit à la
retraite progressive leur
permettant de travailler
à temps partiel et de
percevoir leur pension de
retraite.**

83%

**des cadres sont
favorables à un passage
à **temps partiel “aidé”**
c’est-à-dire sans
perte de salaire et de
cotisations retraites.**

71%

**des cadres souhaitent
bénéficier d'un droit à
consacrer une partie de
leur temps de travail à
du tutorat, mentorat ou
mécénat au sein de leur
collectif de travail.**

69%

**des cadres souhaitent
bénéficier d'un droit à
des jours de télétravail
garantis.**

***C'est plus de 75 % chez les
18 à 39 ans.***

66%

**des cadres
souhaiteraient un droit
à bénéficier d'une
affectation sur un
poste moins pénible,
*sans perte de salaire et avec
une formation adaptée.***

**La CGT a porté
ces propositions
dans le cadre de la
négociation “Pacte
de la vie au travail”
et les porte encore
aujourd’hui dans
la négociation sur
l’emploi des seniors.**